

Mise en oeuvre de la Politique européenne de voisinage en 2010 - invitation à contribuer des informations

En mai 2010, la Commission européenne a publié le quatrième ensemble de rapports de suivi, sur la mise en œuvre de la Politique européenne de voisinage en 2009. En établissant ces rapports, les services de la Commission ont fait usage des contributions reçues par la société civile dans leurs différents domaines de spécialisation.

Les services de la Commission commencent maintenant les préparations du cinquième ensemble de rapports de suivi, qui couvrira la mise en œuvre de la politique durant 2010, ensemble qui sera adopté au printemps 2011. Celui-ci sera adressé au Conseil, au Parlement européen et aussi présenté aux partenaires de la PEV. Il sera également mis à disposition du public. Il couvrira tous les pays partenaires de la PEV avec lesquels un plan d'action (où une Agenda d'Association pour l'Ukraine) est convenu, ainsi, dans l'ordre alphabétique : Arménie, Azerbaïdjan, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Moldavie, Maroc, le Territoire palestinien occupé, Tunisie et Ukraine.

L'objectif de ce « paquet PEV » est de faire rapport des progrès réalisés par les partenaires de la PEV dans la mise en œuvre en 2010 des engagements pris dans leurs plans d'action (où Agenda d'Association pour l'Ukraine) respectifs, convenus entre l'UE et les dits pays. Les rapports ne sont pas des rapports généraux sur les réalités politiques et économiques du pays. Leur champ d'application est limité à la mise en œuvre des plans d'action. Les rapports précédents se trouvent sur :

http://ec.europa.eu/world/enp/documents_fr.htm

Afin d'assurer une transparence et une objectivité maximales des rapports, les services de la Commission souhaitent consulter un éventail de sources d'information le plus large possible. Dans cette perspective, tout intéressé, y inclus les organisations non gouvernementales et d'autres organisations intéressées, actives dans les domaines couverts par les plans d'action PEV, **est invité à transmettre ses contributions** (informations, rapports ou évaluations), conformément à ce qui suit :

- indiquer clairement, dans l'intitulé du message, le pays concerné ;
- être bref et concis ;
- toujours indiquer la source des données (veuillez toutefois noter **qu'aucune source ne sera citée** dans les rapports de suivi finaux); et
- envoyer vos informations à RELEX-ENP-2011-Progress-Reports@ec.europa.eu avant le **1er décembre 2010**.

Les rapports d'activité sont de nature synthétique et donc, toutes les informations reçues ne peuvent faire partie du rapport final. Les rapports ne font pas non plus référence aux cas individuels, que ceux-ci soient indicatifs des développements positifs ou négatifs. Néanmoins, toutes les contributions sont toujours appréciées pour l'aperçu général.

Merci d'avance pour toute contribution.